

Au Canada, nous nous sommes volontiers unis aux catholiques du reste de l'empire dans cette manifestation de loyauté. A Montréal notamment, dans toutes les églises et chapelles du diocèse, selon les instructions de M. l'administrateur, nous avons chanté ce soir, à l'issue du salut du Saint-Sacrement, un *Te Deum* solennel et l'oraison liturgique pour le roi.

A la cathédrale, de nombreux fidèles assistaient à cet office du soir. Les prêtres attachés à l'église métropolitaine, aidés par les religieux de l'Ecole de l'archevêché, ont chanté eux-mêmes les paroles toujours si belles et si solennelles de l'hymne d'action de grâce. Puis, la voix du prêtre-officiant, s'élevant seule sous les voûtes, a demandé au ciel les bénédictions les plus abondantes pour le roi Georges V, la famille royale et tout l'empire.

Longue vie à notre souverain !

## CORRESPONDANCE ROMAINE

Le 3 juin 1911.

**L**E procès Verdesi n'est pas encore terminé et les témoins continuent à défiler devant la barre du tribunal. Mais dès à présent la cause est jugée et l'accusation si calomnieusement lancée par don Verdesi n'existe plus; elle n'a jamais existé. Verdesi avait cru trouver dans cette version un moyen d'excuser son apostasie. Maintenant qu'il est devant le tribunal, il ne fait pas bonne figure; et ses avocats sentent si bien le terrain manquer sous leurs pieds qu'ils s'attachent à tous les plus minuscules incidents de pro-

cedure, soit  
leur triste c  
gnages qui l

— La déf  
du tribunal,  
sastique et  
mière avait é  
le dommage f  
ble à prix d'a  
empressés de  
de Milan, la c  
vait être pour

— Verdesi  
vicaire de Sa  
Rites; et les a  
venir à l'audie  
bunal, tout con  
tion qui se rép  
cite un cardin.  
ordonnance en  
aux grands offi  
l'Annonciade, e  
vilège d'être en  
fois. Les avoca  
savaient fort bi

— Le pape av  
écrivit par son o  
sée au dossier. M  
Verdesi prétendi  
leur était défavo